



HAL
open science

Entre Antilles, la Guyane et l'Hexagone : se construire dans un espace de vie transatlantique

Stéphanie Condon, Dolorès Pourette

► To cite this version:

Stéphanie Condon, Dolorès Pourette. Entre Antilles, la Guyane et l'Hexagone : se construire dans un espace de vie transatlantique. Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014, La Documentation française, pp.172-184, 2014, 978-2-11-009812-2. hal-04568919

HAL Id: hal-04568919

<https://hal.science/hal-04568919>

Submitted on 6 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre les Antilles, la Guyane et l'Hexagone : se construire dans un espace de vie transatlantique

Stéphanie Condon, chercheuse, INED

Dolorès Pourette, chercheuse, IRD-UMR CePED

Depuis plusieurs décennies, la question de l'identité antillaise a généré une littérature assez conséquente. Au cours du temps, les formes d'expression de cette antillanité ont été explorées dans le contexte des inégalités persistantes à la suite de la départementalisation, en 1946, ou dans celui de l'émigration organisée vers la France métropolitaine, à travers la mobilisation politique en métropole ou dans les départements français d'Amérique ou encore pour analyser le dynamisme associatif au sein de la « communauté » antillaise en région parisienne à partir des années 80. Ces travaux relatent la complexité de la question de l'identité antillaise et pointent les enjeux pour l'avenir des populations de cette région, qu'elles y soient toujours installées ou vivent de « l'autre bord », qu'elles soient natives des Antilles ou de la Guyane ou « originaires » nées en métropole. Cette littérature, à laquelle nous avons contribué en nous focalisant sur la perspective de l'individu, soulève des interrogations qui nécessitent une approche quantitative. Les données de l'enquête (voir encadré) nous permettent d'approfondir nos analyses dans ce sens.

Les parents de la génération des jeunes qui font l'objet de cet article sont partis des Antilles pendant les années 70-80. Les Antilles ou la Guyane française¹⁹ sont des lieux plus ou moins connus de ces jeunes, selon le contexte familial ou le parcours de jeunesse (séjours, présence de membres de la famille dans le département d'origine, qualité des liens avec ces personnes, etc.). Nous chercherons à déterminer si l'ancrage des parents dans un « espace de vie transatlantique » (Condon, 1996) perdure chez les enfants et dans quelle mesure il influe sur la construction identitaire de ces jeunes.

19. Nous emploierons l'expression « départements français d'Amérique » (DFA) par souci de style et pour parler des deux départements antillais et de Guyane.

Dans la première partie de cet article, nous montrons comment les mouvements migratoires et les allers et retours entre les Antilles-Guyane et la France métropolitaine ont fait émerger un « espace de vie transatlantique ». La deuxième partie de l'article est consacrée aux modalités de construction identitaire des jeunes étudiés ici, à partir de l'analyse des pratiques de leurs parents (notamment des liens entretenus avec la famille et le département d'origine), des transmissions familiales et culturelles, et des pratiques développées par les jeunes concernant leurs activités et leurs projets de vie. La troisième partie analyse l'expression de l'attachement aux Antilles-Guyane dans les modes de construction et de reconnaissance identitaire des jeunes.

L'ENQUÊTE TRAJECTOIRES ET ORIGINES (TEO)

L'enquête TeO, menée par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'INSEE en 2008-2009 auprès de diverses populations migrantes en France métropolitaine, de descendants de migrants et de personnes de la population « majoritaire » (échantillon de près de 22 000 individus), offre l'occasion d'explorer les attaches aux Antilles-Guyane au moyen d'indicateurs sur diverses pratiques sociales (liens avec la région d'origine, pratiques linguistiques, etc.) et de questions relatives à l'identité et à la citoyenneté. À partir de cet échantillon, la population étudiée ici est composée de 272 personnes (137 hommes, 135 femmes) nées en France métropolitaine ou ayant migré avec leur famille avant l'âge de 7 ans, ayant deux parents (ou élevés par leur mère seule) nés en Martinique, Guadeloupe ou Guyane, et âgées de 18 à 35 ans en 2008 (dont 47 % de 18-25 ans). Plus des deux tiers résident en région parisienne. Parmi ceux ayant terminé leurs études, 43 % ont un niveau supérieur au bac : 56 % des femmes, 32 % des hommes (voir Condon, Pourette, 2013, pour une analyse détaillée de la situation socioprofessionnelle de ces jeunes).

Ensuite, la possibilité de mener des entretiens semi-directifs auprès des répondants à l'enquête TeO nous a permis de resituer les pratiques dans l'histoire familiale des enquêtés, dans leurs expériences de vie en métropole et aux Antilles ou en Guyane, dans les dynamiques de leur propre construction identitaire. Les analyses que nous avons menées sur ce corpus*, et en lien avec les données de TeO, font suite à plusieurs années de terrain qualitatif, en métropole et aux Antilles. Notre propos s'appuiera simultanément sur ces différents types de sources, tissant une toile qui dépeint les diverses facettes de la construction identitaire de ces jeunes.

* Le corpus d'entretiens menés auprès d'enquêtés de TeO utilisé pour cet article est composé de huit femmes et trois hommes (trois femmes ont 20 ans, deux ont 30 ans, les autres ont 32, 36 et 37 ans, les hommes ont 26, 29 et 36 ans).

Un espace de vie transatlantique ?

Depuis les années 50, le bassin des Caraïbes a été le théâtre d'une forte émigration vers les métropoles européennes. Au fur et à mesure que les individus se sont installés ou réinstallés de part et d'autre de l'Atlantique, se sont formés des espaces de liens sociaux, des espaces d'échange de dons, d'obligations, d'idées, de valeurs (Sutton, Chaney, 1987 ; Olwig, 2003). Les individus vivant de chaque côté sont plus ou moins connectés à ces espaces, selon leur expérience familiale de migration ou leur propre vécu de circulation transatlantique.

Dans le cas français, ces espaces sont surtout ancrés entre les deux pôles de la région parisienne et des Antilles. Les deux tiers des jeunes enquêtés de TeO (69 %) vivent dans l'unité urbaine de Paris (par contraste avec 14 % des jeunes majoritaires). Parmi ceux nés en France métropolitaine, 80 % sont nés en région parisienne et 82 % y vivaient encore en 2008. Qu'ils habitent en région parisienne ou ailleurs, ils sont environ un sur cinq (contre 4 % des jeunes majoritaires) à vivre en ZUS.

En parallèle aux migrations vers la métropole et aux migrations de retour aux Antilles, un va-et-vient d'individus et de familles rythme la construction de cet espace. Les données de l'enquête TeO montrent la participation des jeunes à cette mobilité, lors des vacances ou de séjours plus longs : la quasi-totalité d'entre eux (96 %) a passé du temps dans le département d'origine de l'un ou des deux parents et y est allée assez souvent pendant l'enfance ou l'adolescence. Ces résultats s'accordent avec les pratiques déclarées par la génération des parents dans les années 90 (Condon, 1996) : pour les fonctionnaires, les congés bonifiés, puis la possibilité de cumuler les vacances pour pouvoir se rendre outre-Atlantique en famille deux mois l'été ont permis des retours tous les trois ans. Sinon, les enfants étaient envoyés seuls chez les grands-parents. En même temps, de nombreux jeunes nés en métropole ont été scolarisés quelques années aux Antilles (César, 2004). Cette population en a la possibilité puisque la circulation se déroule au sein d'un même système d'enseignement. Ce temps passé dans les DFA se fait au gré des réinstallations des parents dans leur département d'origine²⁰ ou selon le choix des parents de transférer le rôle parental à un membre de la famille (pratique cou-

20. Les témoignages recueillis pendant cette enquête ou d'autres campagnes d'entretiens que nous avons menées en région parisienne ou aux Antilles indiquent un retour très fréquent de ces jeunes en métropole à la fin de leur scolarité.

rante aux Antilles²¹) et d'envoyer l'enfant seul, ou encore en réaction aux contraintes de la vie quotidienne (exiguïté du logement, sentiment de manque de disponibilité pour « bien élever » son enfant, etc.) ou en cas d'évènement familial (maladie, séparation, etc.). Les résultats de l'enquête TeO montrent que faire un séjour d'au moins un an en dehors de l'Hexagone est une expérience partagée par près d'un descendant des DOM sur cinq et que l'âge médian au premier départ pour ce type de séjour est d'environ 7 ans (Beauchemin *et al.*, 2010).

Une construction identitaire en trois temps : des pratiques sociales et culturelles au sein d'un espace de vie transatlantique

Cet espace de vie transatlantique ainsi que les modes de construction identitaire des jeunes se développent en trois temps. Un premier temps concerne les pratiques des parents, par les liens qu'ils entretiennent avec le département d'origine et avec la famille. Un deuxième temps est celui des transmissions culturelles et familiales aux enfants (les jeunes). Un troisième temps se constitue autour des pratiques « autonomes » des jeunes (activités culturelles et associatives, projets de vie, etc.).

LES PRATIQUES DES PARENTS

Les parents des jeunes qui font l'objet de cet article appartiennent à la génération des Antillais et Guyanais qui ont massivement migré vers l'Hexagone dans les années 70-80²². Ils ont suivi le même chemin que les milliers d'Antillais partis avant eux, depuis l'instauration d'une migration organisée par l'État à la fin des années 50. Les services publics ou les entreprises nationalisées ont été depuis les années 60 les secteurs d'emploi privilégiés d'une grande partie des Antillais installés en France métropolitaine, et notamment en région parisienne, leur assurant une stabilité de l'emploi et, en principe, des possibilités de promotion sociale. Ce regroupement professionnel et géographique a favorisé la persistance

21. À titre de comparaison, voir l'article de Grysole et Beauchemin (2013) sur les enfants de migrants d'Afrique subsaharienne.

22. S'agissant d'une migration interne à l'État français, aucune mesure des flux n'est possible. Néanmoins les recensements permettent d'estimer l'ampleur de l'émigration vers la France métropolitaine à partir des stocks de natifs, et d'observer qu'entre 1954 et 1999, la population de natifs des Antilles installés dans l'Hexagone a crû de 15 620 à près de 212 000 individus. Pendant ce temps, les retours ont été très nombreux.

ou la reproduction de certaines pratiques sociales locales, caractérisées par un fort dynamisme culturel et associatif. On assiste ainsi à partir des années 70 à la création de nombreux collectifs antillais et à une valorisation culturelle qui passe par l'organisation de fêtes, de bals, de carnivals, de concerts de musique traditionnelle antillaise (des concerts de *gro-ka*²³, par exemple). Cette valorisation culturelle s'exprime aussi par la création littéraire et théâtrale, et par la consommation de produits locaux (Giraud, Marie, 1988). Ce dynamisme associatif participe d'un mouvement plus général de revendication sociale et syndicale²⁴.

Dans l'espace migratoire, le maintien des liens avec le département d'origine, ainsi que les pratiques de sociabilité dans le réseau familial et amical antillais témoignent de la construction d'un espace de vie transatlantique. La correspondance entretenue avec les proches demeurés aux Antilles, et surtout les séjours réguliers, au cours desquels toute la famille se trouve réunie, constituent des modes de construction de cet espace de vie transatlantique. La pratique courante de confier un enfant à un parent demeuré sur place y contribue également, de même que les expériences de réinstallation en famille dans la région d'origine, à l'occasion d'une mutation professionnelle ou d'un départ spontané. La majorité des migrants de cette génération expriment le souhait de retourner vivre dans leur région de départ, au cours de leur vie professionnelle ou au moment de leur retraite. Nombre d'entre eux conservent un bien, une maison ou au moins un terrain sur place, afin de concrétiser ce souhait. Dans les faits, le retour n'est pas toujours possible, pour des raisons financières, voire n'est plus envisagé, à cause d'un sentiment de décalage entre les représentations idéalisées de la vie là-bas et les réalités observées à chaque retour (modes de vie, mentalités, ne plus être considérés ni acceptés comme de « vrais » Antillais). Lorsque le retour n'est pas envisageable de leur vivant, il peut être vivement souhaité au moment du décès et, parmi ces migrants, beaucoup sont ceux qui économisent et financent leur rapatriement et leurs obsèques aux Antilles ou en Guyane, ce qui représente un marché florissant pour les entreprises spécialisées (Pourette, 2002).

23. Le *gro-ka* est un tambour traditionnel. Le terme désigne également le genre musical dans lequel ce type de tambour intervient et la danse qu'il accompagne.

24. Les premières générations de migrants des DFA se sont trouvés confinés au bas de la hiérarchie sociale, dans les postes les plus dévalorisés et les moins bien rémunérés. Leurs revendications, qui ont pris forme autour d'une première manifestation en 1976, portaient sur une meilleure reconnaissance sociale et des possibilités de promotion professionnelle (Giraud, Marie, 1987).

LES TRANSMISSIONS AUX ENFANTS (LES JEUNES)

Les liens entretenus par les parents avec la famille et le département d'origine, les voyages réguliers là-bas et leurs pratiques de sociabilité dans l'Hexagone influencent les modes de construction identitaire des jeunes nés en métropole ainsi que leurs réseaux de sociabilité. Dès l'enfance, ces jeunes développent des réseaux ancrés dans l'Hexagone mais aussi dans l'espace d'origine de leurs parents. Ils y ont des attaches avec des membres de leur famille ainsi qu'avec les enfants des amis de leurs parents et avec des jeunes de leur génération, qu'ils côtoient au moment des séjours outre-Atlantique et parfois aussi en métropole, lorsque ces jeunes y résident ou y séjournent.

Ces jeunes connaissent intimement les lieux où ont grandi leurs parents car ils y passent régulièrement du temps en famille (pour certains, trois mois par an) et quelques-uns y ont vécu plus ou moins longuement. Les parents leur ont transmis certaines valeurs liées notamment au « sens de la famille », à l'entraide, au respect. Séjourner aux Antilles signifie souvent pour ces jeunes « *se ressourcer* », retrouver la « *chaleur familiale* », retrouver ses « *racines* ». Outre les lieux d'où sont originaires leurs parents, c'est aussi la connaissance de leur histoire familiale et migratoire qui leur est transmise. Les jeunes sont fréquemment dépositaires d'une certaine mémoire de cette histoire parentale et connaissent souvent avec précision des détails de cette histoire : année d'arrivée dans l'Hexagone, emplois occupés, évolution professionnelle, rencontre entre les parents (avant le départ, après l'arrivée ou pendant le voyage), etc. Ils participent également à l'écriture de cette histoire migratoire puisqu'ils sont associés aux discussions autour des projets de retour à la concrétisation desquels ils prennent part (départ de la famille ou de l'enfant seul avant que toute la famille puisse le rejoindre, travaux de rénovation ou d'agrandissement d'une maison sur place, etc.).

La langue créole fait également partie des pratiques et valeurs transmises par les parents. Cette transmission est plus ou moins active. Ainsi, dans l'enquête TeO, 66 % des jeunes affirment que leurs parents (mère/père) leur ont parlé en créole et en français lorsqu'ils étaient enfants. Même si certains parents ont interdit la pratique familiale du créole, avant tout dans un souci de réussite scolaire, l'apprentissage de la langue s'est souvent fait grâce à d'autres relations, avec les grands-parents, avec d'autres jeunes, lors des séjours aux Antilles (Condon, 2004).

LES PRATIQUES «AUTONOMES» DES JEUNES

Une fois jeunes adultes, ces enfants de migrants des DFA peuvent mettre en acte des pratiques s'inscrivant en continuité avec celles transmises par les parents, tout en faisant preuve d'innovation. Les observations effectuées au cours des enquêtes au domicile des enquêtés, dans leurs lieux de sociabilité et au cours des entretiens, rendent compte de ces pratiques. À leur domicile, la présence d'objets rapportés des DFA ou symbolisant cet espace est récurrente : photographies de paysages ou de la famille, cartes, tableaux, bouteilles de rhum... Ces jeunes témoignent aussi d'investissements culturels liés à ces départements : romans, livres d'histoire, essais, CD, instruments de musique, concerts... Ils s'investissent également dans la vie antillaise locale, en participant à des associations, des fêtes, carnivals et autres lieux de sociabilité antillaise²⁵. Les modes de présentation de soi portent aussi l'empreinte des Antilles ou de la Guyane : nombre de ces jeunes portent en effet un pendentif représentant la Martinique, la Guadeloupe ou la Guyane. L'apprentissage du créole – pour ceux qui ne l'ont pas appris enfant – ou le fait de parler créole en famille ou entre amis, et même de le transmettre à leurs enfants, font partie de ces pratiques signifiant leur attachement à la « culture » de leurs parents. Il en est de même de la cuisine créole : on l'apprécie comme faisant partie de la « culture créole » et on la perpétue.

« On partait en Martinique tous les ans pendant trois mois, de juin à mi-septembre chez nos grands-parents. Donc c'est vrai qu'on se ressourçait et qu'ils nous ont donné beaucoup de valeurs. Les grands-parents déjà naturellement donnent des valeurs, mais les grands-parents antillais, ils apportent quelque chose de différent. En plus, c'est très familial en fait. Nous, les anciens, c'est important chez nous, les grands-parents, c'est important. Ils nous ont... ils m'ont inculqué des valeurs, ils m'ont inculqué, j'ai vu, des saveurs, des odeurs chez eux, qui font que même jusqu'à maintenant, si je ferme les yeux, je me rappelle encore de ce que ma grand-mère faisait quand j'étais petite, des préparations typiques de là-bas. Quand je venais l'été, par exemple, mon grand-père laissait pousser le manguier exprès pour que nous trouvions toutes les trois des mangues à notre arrivée, il faisait pousser les petites bananes. C'est tout un tas de critères qui fait que cela nous a donné un lien très fort en fait sur notre île. Ils ont bien donné la continuité en fait en termes de valeur et de culture. » (Femme de 30 ans, de parents martiniquais, célibataire, un enfant qu'elle a eu avec un Martiniquais dans le DFA, où elle a vécu de 22 à 24 ans.)

25. À titre d'illustration, une jeune enquêtée (30 ans) souhaitait déménager dans le département de la Seine-Saint-Denis pour se « rapprocher de sa culture » (elle résidait dans l'Essonne et trouvait que les Antillais vivant dans ce département étaient trop « déracinés » et « ne portaient pas assez la culture »).

Les projets de vie témoignent aussi de cet attachement. En plus des projets d'installation dans les DFA, les projets matrimoniaux et familiaux sont ancrés dans l'idée de l'héritage. Si pour certains l'origine ne compte pas dans les critères de choix du conjoint, d'autres, au contraire, dans une perspective d'élever des enfants, se projettent avec un(e) conjoint(e) antillais(e) uniquement²⁶. Pour ces personnes, avoir un enfant avec un partenaire d'origine antillaise/guyanaise revient à maintenir un lien, à travers la génération future, avec la « culture d'origine » des parents et à transmettre à leur tour des éléments de cette « culture » dont ils ont hérité.

Les jeunes de cette génération qui souhaitent perpétuer et transmettre à leurs enfants les valeurs familiales héritées de leurs parents et l'attachement à leur région d'origine le font tout en s'ouvrant à d'autres espaces de vie et à d'autres cultures. Comme observé par Yves Charbit *et al.* (1997) à propos des migrants portugais en France ou par Jennifer Bidet et Lauren Wagner (2012) à propos des descendants d'immigrés algériens ou marocains, avec le temps, ces jeunes, outre les vacances dans la famille au pays, séjournent de plus en plus dans d'autres endroits de la région d'origine de leurs parents, dans des parcs naturels, des lieux touristiques ou des îles voisines, françaises, anglophones ou hispaniques.

Mise en mots d'un double ancrage

Au fil des discours sur la place des territoires antillais ou guyanais dans leur vie, sur les significations de ces lieux, les jeunes formulent des expressions ayant une forte charge émotionnelle. Ces territoires sont des lieux familiaux, des grands-parents; des lieux où l'on « se ressource », qui évoquent la « chaleur » des relations, que l'on ressent comme un « besoin ».

« Moi, j'ai besoin de me ressourcer. J'ai besoin d'y aller, de voir ma famille, de ressentir mes racines, de manger local, d'avoir le soleil, la mer. C'est un tout et j'en ai besoin. [...] Et puis, surtout que mon fils [4 ans] aime y aller, il me demande assez souvent pour y aller. Je sens aussi et je crois que j'ai réussi – on a réussi [avec son conjoint antillais] – à lui apporter cela. C'est de la satisfaction de se dire qu'il est né en France, mais il sait

26. Notons cependant que certaines femmes évitent une relation de couple avec « un Antillais » (natif ou originaire) à la suite de l'infidélité d'un conjoint précédent ou à cause de la représentation négative des hommes antillais, pour lesquels les normes de masculinité imposeraient une nécessaire « réputation » fondée sur les conquêtes féminines et sur le multipartenariat (Pourette, 2006; et pour une critique de la construction de l'identité masculine aux Antilles, voir Mulot, 2009).

qu'il a un rattachement avec la Guadeloupe. C'est cela le plus important, il sait d'où il vient et il sait d'où nous on vient.» (Femme de 37 ans, de parents guadeloupéens, dont le conjoint est d'origine martiniquaise. A toujours vécu en région parisienne, avec des séjours en Guadeloupe tous les trois ans.)

Ces territoires sont aussi des endroits où l'on rencontre « des personnes qui sont comme nous ». Cette proximité avec les DFA donne un sens à « notre histoire, nos racines », renforcée par les discussions avec d'autres jeunes d'origine antillaise ou guyanaise en région parisienne, que ce soit en milieu associatif ou universitaire. Pour certains, ces attaches priment sur les attaches au lieu où l'on a grandi : « Mes deux parents sont martiniquais, donc je me sens plus martiniquaise et caribéenne que française, même si j'ai grandi en France. » Ce double ancrage s'exprime aussi par « la chance d'avoir deux cultures », d'être « un Français européen attaché à [s] es origines antillaises ». En même temps, l'expression de l'attachement à « la culture française » est souvent liée au sentiment de ne pas être considéré comme pleinement Antillais/Guyanais, ni dans les DFA ni en milieu « antillais » en métropole (« Je ne me sens pas Martiniquais sans doute parce que je n'y ai pas vécu assez longtemps. Honnêtement, je me sens Parisien, je me sens Antillais. »).

Une dimension importante de l'attachement est la pratique du créole. De manière générale, chacun se positionne par rapport à la relation entre créole et identité. Pour cette génération, l'interdit de la pratique semble être atténué par rapport aux générations précédentes; si on ne l'a pas appris enfant, on cherche à l'apprendre à l'adolescence ou on veut que les enfants l'apprennent. Exprimer que le créole, c'est « notre héritage », « notre langue », indique la place que l'on attribue à la langue dans la « culture antillaise » et révèle le rôle que joue sa pratique dans la construction identitaire de ces jeunes.

« Arrivée à 18-20 ans, j'ai dit à mes parents qu'il était très important pour moi que je parle pour mes futurs enfants. Au début, ils n'ont pas accepté tout de suite, ils ont accepté par la suite. Maintenant, je leur parle créole – moi, je leur ai expliqué – toujours avec ce respect, mais que j'en avais besoin, qu'il fallait que je le parle. Au jour d'aujourd'hui effectivement, le fait d'avoir parlé très rapidement, j'arrive à parler avec mon fils en créole. Parce que je n'aurais pas voulu qu'il naisse et qu'il ne sache parler que le français, qu'il arrive là-bas en vacances et qu'il ne comprenne pas ce que les personnes pourraient lui dire. C'est vrai que lui maintenant il baigne dedans, on peut lui dire tout ce qu'on veut et il comprend tout à fait ce

qu'on lui dit. Et il commence déjà à en parler un peu, donc c'est important.» (Femme de 37 ans, de parents guadeloupéens, dont le conjoint est d'origine martiniquaise. A toujours vécu en région parisienne, avec des séjours en Guadeloupe tous les trois ans.)

Surtout, connaître le créole, le parler est gage d'« authenticité » : on peut se dire Antillais/Guyanais. Ainsi, parmi les jeunes enquêtés de l'enquête TeO qui déclarent que leurs parents leur parlaient en créole, 60 % se sentent « tout à fait Antillais/Guyanais » contre seulement 38 % de ceux qui n'ont pas hérité de cette pratique.

Cependant les discours révèlent aussi un ancrage identitaire moins « territorialisé », fluide, se rapportant plus à une histoire partagée, collective (Chivallon, 1998 ; Pourette, 2006). Cette histoire est celle de l'esclavage, des souffrances des aïeux sur les plantations antillaises, de l'existence et de la maîtrise du destin qu'il a fallu reconquérir par la suite. Néanmoins elle est aussi l'histoire de la décolonisation, des « promesses non tenues », de l'émigration vers la métropole, une histoire semblable à celle des peuples d'autres territoires caribéens, de certains peuples en Afrique. Les mots « Antillais », « Caribéen » ou « Noir » traduisent ainsi ces appartenances, mais aussi le vécu de ces jeunes en région parisienne ou ailleurs en France métropolitaine. Les résultats de l'enquête TeO sont, à ce sujet, très parlants :

- 33 % de ces jeunes disent se sentir Français mais considèrent qu'on ne les voit pas comme tels ;
- 49 % déclarent avoir été victimes de discrimination depuis cinq ans, et 45 % disent qu'ils pensent que cette discrimination a été en lien avec « l'origine ou la couleur de peau²⁷ » ;
- 70 % des jeunes qui déclarent ne pas avoir subi de discrimination raciale se « sentent chez eux en métropole » contre 46 % de ceux qui en ont subi.

Ces moments de « renvoi aux origines » et de « déni de francité », dont témoignent aussi d'autres jeunes descendants d'immigrés en France (Simon, Tiberj, 2012), sont fréquents au travail, à l'école, dans la rue et même si l'« on s'y attend », ils participent à la construction identitaire de ces jeunes (Condon, Pourette, 2013). D'ailleurs, il y a une reconnaissance du fait qu'en France métropolitaine, on peut être renvoyé à ses origines tandis que dans d'autres lieux, on peut être plutôt identifié comme

27. Texte de la modalité proposée dans le questionnaire TeO.

« Français » : « Je me définis comme Antillaise de la Guadeloupe, sauf à l'étranger... Française. »

Cette identification « imposée » est d'autant plus mal vécue que certains ressentent à l'égard des territoires des DFA et de l'« identité antillaise » une ambivalence, qui peut être le résultat d'un moindre ancrage familial dans les DFA, sinon d'expériences négatives lors de séjours aux Antilles ou en Guyane. Même parmi celles et ceux qui ont plutôt une posture d'affirmation de leur antillanité, on décèle des sentiments d'appartenance contrariée. On retrouve de la déception exprimée face aux moqueries, aux réactions de jalousie, de méfiance, voire de rejet. Lors des retours ponctuels ou des tentatives d'installation aux Antilles, le sentiment de ne pas être considérés comme de « vrais » Antillais mais comme des « néropolitains²⁸ », les remarques sur l'accent « pointu » ou le créole « francisé » lorsqu'ils s'expriment dans cette langue constituent autant de déceptions pour ces jeunes. Alors qu'ils se reconnaissent une identité antillaise, on leur refuse la reconnaissance de cette identité. Par ailleurs, pour des jeunes élevés majoritairement dans des grandes villes, il y a une difficulté à s'adapter à des sociétés où « tout se sait ». En effet, l'interconnaissance est forte dans les îles et la surveillance sociale particulièrement marquée et contraignante. Faits et gestes sont observés et rapportés. Cette dimension est particulièrement difficile à supporter pour des personnes ayant été socialisées dans une société plus anonyme.

Conclusion : multiplicité culturelle et ouverture, plutôt qu'une identité minoritaire

Les expériences de circulation et les transmissions sociales et culturelles aux Antilles et en métropole contribuent de diverses manières à la construction identitaire des jeunes. Pourtant le double ancrage, qui peut être célébré par certains comme une « double culture, une chance », peut cacher un sentiment d'être nulle part chez soi. Une célébration d'une multiplicité culturelle serait ainsi le fruit d'un travail réflexif de projet identitaire.

28. Terme utilisé pour désigner les natifs des Antilles restés longtemps en métropole ou qui y sont nés, dont le mode de vie, les valeurs et la façon de parler ne sont pas considérés comme « antillais ».

« Peut-on être Antillais hors des Antilles ? » Telle est la question posée par Claude-Valentin Marie en 2002. Notre étude montre que si cette identité est construite par des apprentissages et des proximités pendant l'enfance de ces jeunes, elle se construit également face à l'identité qui leur est renvoyée au quotidien en France métropolitaine. En même temps, ces dynamiques doivent se composer avec le « déni d'antillanité » ressenti pendant des séjours dans les DFA. C'est là où réside le sens de l'identité en construction, car chaque expérience alimente ce processus, dans un sens ou dans l'autre, rappelant les propos d'Édouard Glissant (1990), pour qui l'identité antillaise se définit d'abord par la relation à l'autre. Elle se construit aussi activement par cette jeunesse qui, de plus en plus, se projette au-delà des confins de l'espace transatlantique métropole-Antilles-Guyane. Si les perspectives de mobilité ont longtemps été ancrées dans cet espace bipolaire, pour des raisons administratives et linguistiques, les temps changent. Ainsi, grâce à l'image idéalisée d'une société multiculturelle, berceau du mouvement des droits civiques, les États-Unis sont parfois évoqués comme destination de préférence. Maintenant, même avec un niveau d'anglais simplement scolaire, vivre sur le continent américain, en Angleterre ou en Australie apparaît comme une option pour des jeunes qui envisagent leur avenir professionnel et familial ailleurs qu'en France, hexagonale ou ultramarine.

BIBLIOGRAPHIE

- Beauchemin C., Borrel C., Régnard C., « Migrations : les immigrés et les autres », in Beauchemin C., Hamel C., Simon P., *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, INED, coll. « Documents de travail », n° 168, Paris, 2010.
- Bidet J., Wagner L., « Vacances au bled et appartenances diasporiques des descendants d'immigrés algériens et marocains en France », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 23, 2012, p. 113-130.
- Charbit Y., Hily M.-A., Poinard M., *Le va-et-vient identitaire. Migrants portugais et villages d'origine*, PUF/INED, coll. « Les cahiers de l'INED, n° 140, 1997.
- Chivallon C., *Espace et identité à la Martinique. Paysannerie des normes et reconquête collective 1840-1960*, CNRS, Paris, 1998.
- César C., « Familles antillaises de milieu populaire. Un rapport spécifique à l'école de la métropole ? » in Cossée C., Lada E., Rigoni I. (dir.), *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Armand Colin, Paris, 2004, p. 57-74.
- Condon S., « Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique », *Espace, populations, sociétés*, n°s 2-3, 1996, p. 513-520.
- Condon S., « Pratiques et transmission des créoles antillais dans la "troisième île" », *Espace, populations, sociétés*, 2004/2, p. 293-305.

- Condon S., Pourette D., « La place de l'espace de vie transatlantique dans les itinéraires des jeunes d'origine antillaise ou guyanaise », *Migrations Société*, n^{os} 147-148, vol. XXV, 2013, p. 143-158.
- Glissant É., *Poétique de la relation*, Gallimard, Paris, 1990.
- Giraud M., Marie C.-V., « Insertion et gestion socio-politique de l'identité culturelle : le cas des Antillais de France », *Revue européenne des migrations internationales*, n^o 3, vol. III, 1987, p. 31-48.
- Giraud M., Marie C.-V., « Identité culturelle de l'immigration antillaise », *Hommes et migrations*, n^o 1114, 1988, p. 89-103.
- Grysole A., Beauchemin C., « Les allers-retours des enfants de l'immigration subsaharienne. "Les filles ou les garçons d'abord?" », *Migrations Société*, n^{os} 147-148, vol. XXV, 2013, p. 127-142.
- Marie C.-V., « Les Antillais en France : une nouvelle donne », *Hommes et migrations*, n^o 1237, 2002, p. 26-39.
- Mulot S., « Redevenir un homme en contexte antillais post-esclavagiste et matrifocal », *Autrepart*, n^o 49, 2009, p. 117-135.
- Olwig K. F., « "Transnational" Socio-Cultural Systems and Ethnographic Research: Views from an Extended Field Site », *International Migration Review*, n^o 3, vol. XXXVII, 2003, p. 787-811.
- Pourette D., « Pourquoi les migrants guadeloupéens veulent-ils être inhumés dans leur île ? », *Hommes et migrations*, n^o 1237, 2002, p. 54-61.
- Pourette D., *Des Guadeloupéens en Île-de-France. Identité, sexualité, santé*, Karthala, Paris, 2006.
- Simon P., Tiberj V., *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, INED, coll. « Documents de travail », n^o 176, Paris, 2012.
- Sutton C. R., Chaney E. M., *Caribbean Life in New York City : Sociocultural Dimensions*, Center for Migration Studies, New York (États-Unis), 1987.

INSTITUT NATIONAL
DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE
OBSERVATOIRE
DE LA JEUNESSE
ET DES POLITIQUES
DE JEUNESSE

Parcours de jeunes et territoires

Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014

Sous la direction de Francine Labadie



**L'INJEP, Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire est un établissement
public national placé sous la tutelle du ministre
chargé de la jeunesse.**

L'INJEP a pour mission :

- d'observer et d'analyser les pratiques et les attentes des jeunes ainsi que les politiques et les actions qui leur sont destinées ;
- de participer à l'évaluation de ces politiques et actions ;
- de réaliser et de diffuser des études et des analyses conduites dans ces domaines aussi bien sous forme papier que numérique ou dans le cadre de conférences, séminaires, colloques ou rencontres ;
- de contribuer à la connaissance et à l'analyse des politiques en faveur de la jeunesse des autres pays, particulièrement de l'Union européenne ;
- d'exercer une veille documentaire et de constituer un centre de ressources pour les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- de proposer, en cohérence et en complémentarité avec ces missions, des activités de formation, d'études et de conseil, ou sa participation à l'organisation de manifestations en faveur de la jeunesse.

L'INJEP a ainsi vocation à fonctionner comme un centre d'expertise et un laboratoire d'idées au service des politiques de la jeunesse.

L'INJEP publie la revue *Agora débats/jeunesses*, la collection des « Cahiers de l'action » et le bulletin de l'Observatoire de la jeunesse, *Jeunesses : études et synthèses*.

L'INJEP a été désigné comme l'agence de mise en œuvre du volet jeunesse et sport du programme européen Erasmus+.

L'INJEP fait enfin partie du groupement d'intérêt public (GIP) constituant l'Agence de service civique.

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
95 avenue de France – 75650 Paris Cedex 13
www.injep.fr

« Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, micro filmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droits ou ayant causes est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

« Il est rappelé également que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre. »